

Ville d'Ezanville



Ezanville, le 20 Novembre 2025

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Le Jeudi 27 Novembre 2025 à 20h30

La séance sera retransmise en direct sur la page facebook de la ville : https://www.facebook.com/villedezanville95460

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 septembre 2025.

LOCATION DE SALLES PERIODE PRE-ELECTORALE

1 - Attribution de salles municipales aux candidats aux différentes élections durant les périodes préélectorales et électorales

FINANCES

- 2 Fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France (F.S.R.I.F) Rapport d'utilisation 2024
- 3 Autorisation d'engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2026
- 4 Rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT N°11)
- 5 Décision modificative n°1 au budget primitif 2025 Régularisation d'écriture des amortissements 2025

URBANISME

- 6 Délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet du Plan Local d'Urbanisme
- 7 Rectification de l'acte de vente du 05/04/1976 venant annuler la délibération N°30/2024 du 26/09/2024
- 8 Approbation de la signature d'une convention de partenariat avec le bailleur social « Immobilière 3F »

POLE SOCIO EDUCATIF

9 - Modification du règlement intérieur du Pôle Socio-Educatif relatif aux modalités de réservation, et au stage multisport.

MARCHES PUBLICS

10 - Concession de service relative à la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

11 - Ouverture dominicale pour l'année 2026 du magasin GEMO situé sur la commune

RAPPORT D'ACTIVITES

12 - Communication du rapport annuel d'activités 2024 du SIAH

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.



✓ Pour le respect des règles sanitaires, en raison de l'épidémie de la Covid-19
Le port d'un masque ou d'une visière est recommandé pour les personnes fragiles